



# Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants  
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Métallier

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	1/24



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Métallier**

**Sigle du titre professionnel : METAL**

**Niveau : 3** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 254s - Soudeur, serrurier, chaudronnier, tôlier, carrossier, métallier, ...-**

**Code(s) ROME : H2911**

**Formacode : 22387**

**Date de l'arrêté : 22/05/2013**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 08/06/2013**

**Date d'effet de l'arrêté : 24/07/2013**

## 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

### 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	3/24

**2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

**2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

**2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

**Chaque modalité d'évaluation**, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	4/24

### 3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel METAL

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Fabriquer des ouvrages métalliques de protection. Fabriquer des ouvrages métalliques de stockage. Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture. Fabriquer des ouvrages métalliques de circulation. Assembler au gabarit des ensembles soudés.	13 h 00 min	Le candidat réalise les travaux, en atelier, à partir des documents qui lui sont remis en début d'épreuve.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Poser des ouvrages métalliques Poser des structures métalliques	00 h 25 min	Le candidat répond aux questions du jury sur la pose des ouvrages et des structures métalliques.
▪ Questionnaire professionnel	Intégrer des produits verriers dans des structures métalliques.	00 h 15 min	Le questionnaire professionnel porte sur l'intégration des produits verriers dans des structures métalliques.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
<b>Entretien final</b>		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		14 h 00 min	

#### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Pour échanger avec le candidat, le jury dispose d'un dossier technique sur la pose d'un ouvrage métallique et d'une structure métallique.

#### Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le questionnaire professionnel porte sur des questions à choix multiples.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	5/24

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Fabriquer et poser des ouvrages de métallerie.</b>					
Fabriquer des ouvrages métalliques de protection.	Les cotes de l'ouvrage sont dans les tolérances. Les soudures sont satisfaisantes aux contrôles visuels : présence de caniveaux, sur ou sous épaisseur, manque de pénétration. Les barres sont redressées après soudage. Le pliage des tôles est conforme au plan.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer des ouvrages métalliques de stockage.	Les débits des produits métalliques sont conformes au plan. Les soudures sont satisfaisantes aux contrôles visuels : présence de caniveaux, sur ou sous épaisseur, manque de pénétration. L'implantation des perçages pour le boulonnage est dans les tolérances. Les assemblages vissés sont conformes dans le serrage et le freinage: rondelles frein ou autres.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture.	La réalisation respecte les angles et dimensions du plan. Les soudures sont satisfaisantes aux contrôles visuels : présence de caniveaux, sur ou sous épaisseur, manque de pénétration. Les ouvrages fonctionnent correctement : pas de frottement, les jeux sont respectés, les alignements sont dans les tolérances (gonds, pènes) Les paumelles sont parfaitement soudées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser des ouvrages métalliques	Le port des protections individuelles est adapté à l'activité. Le choix des scellements et fixations mécaniques ou chimiques est pertinent en fonction des paramètres du support et de la pièce à sceller. La pose est conforme dans l'implantation et les réglages. L'étanchéité est conforme aux prescriptions. Le fonctionnement de l'ouvrage de menuiserie acier est opérant. Le respect de l'environnement proche de la pose est sauvegardé.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	6/24

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Réaliser et poser des structures métalliques.</b>					
Fabriquer des ouvrages métalliques de circulation.	Le traçage de l'épure respecte les plans d'exécution. Les assemblages soudés sont satisfaisants aux contrôles visuels. Les aspérités sont meulées. Les assemblages vissés sont conformes dans le serrage et le freinage: rondelles frein ou autres.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assembler au gabarit des ensembles soudés.	L'ouvrage est conforme au plan fourni : les tolérances d'alignement sont respectées. Les soudures sont satisfaisantes aux contrôles visuels : présence de caniveaux, sur ou sous épaisseur, manque de pénétration. Les assemblages vissés sont conformes dans le serrage et le freinage.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intégrer des produits verriers dans des structures métalliques.	Les modes de liaison avec la structure sont maîtrisés. L'utilisation des outils de calage est connue. Les mesures de sécurité à prendre lors de la manipulation des produits verriers sont connues. L'exploitation des indications portées sur les plans de miroiterie est maîtrisée. Les méthodes d'application des consignes de fixation, notamment couple de serrage ou de collage, sont maîtrisées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser des structures métalliques	Le choix des scellements et fixations mécaniques ou chimiques est pertinent en fonction des paramètres du support et de la pièce à sceller. La prévention des risques est prise en compte notamment pour le travail en hauteur, le risque électrique ainsi que dans le choix et le port des protections individuelles. La pose est conforme dans l'implantation et les réglages. L'étanchéité est conforme aux prescriptions. Le fonctionnement de l'ouvrage de menuiserie acier est assuré. Le respect de l'environnement proche de la pose est sauvegardé.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	7/24

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre des modes opératoires	Poser des ouvrages métalliques Poser des structures métalliques
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Poser des ouvrages métalliques Poser des structures métalliques

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre METAL

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent à l'issue de l'épreuve de synthèse pour l'évaluation de la production réalisée.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation. Il prévient des fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	8/24



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

## Métallier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	9/24



## CCP

### Fabriquer et poser des ouvrages de métallerie.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Fabriquer des ouvrages métalliques de protection. Fabriquer des ouvrages métalliques de stockage. Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture.	06 h 30 min	A partir de plans et croquis le candidat réalise, en atelier, un élément de métallerie.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Poser des ouvrages métalliques	00 h 30 min	Le candidat répond au questionnement du jury sur les points fondamentaux dans la pose d'ouvrages métalliques notamment sur la qualité et la sécurité des réalisations.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 00 min	

#### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Pour échanger avec le candidat, le jury dispose d'un dossier technique sur la pose d'un ouvrage métallique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	11/24

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer et poser des ouvrages de métallerie.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent à l'issue de l'épreuve de synthèse pour l'évaluation de la production réalisée.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation. Il prévient des fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	12/24

## CCP

### Réaliser et poser des structures métalliques.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Fabriquer des ouvrages métalliques de circulation. Assembler au gabarit des ensembles soudés.	06 h 30 min	A partir de plans le candidat réalise, en atelier, une structure de métallerie.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Poser des structures métalliques	00 h 15 min	Le candidat répond au questionnement du jury sur les points fondamentaux dans la pose de structures métalliques notamment sur la qualité et la sécurité des réalisations.
▪ Questionnaire professionnel	Intégrer des produits verriers dans des structures métalliques.	00 h 15 min	Le questionnaire professionnel porte sur l'intégration des produits verriers dans des structures métalliques.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 00 min	

#### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Pour échanger avec le candidat, le jury dispose d'un dossier technique sur la pose d'une structure métallique.

#### Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le questionnaire professionnel porte sur des questions à choix multiples.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	13/24

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser et poser des structures métalliques.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent à l'issue de l'épreuve de synthèse pour l'évaluation de la production réalisée.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation. Il prévient des fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	14/24

**Annexe 1**  
**Plateau technique d'évaluation**  
**Métallier**

**Locaux**

<b>Modalité d'évaluation</b>	<b>Désignation et description des locaux</b>	<b>Observations</b>
Mise en situation professionnelle	Atelier couvert de métallerie.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnaire professionnel	Un local fermé équipé de tables et de chaises pour les candidats et le surveillant.	Sans objet.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	15/24

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Poste équipé de 2 tréteaux de montage, 1 établi, 1 étau à pied. Et d'une arrivée secteur 220V 16A.	1	Sans objet.
Machines	1	Une cisaille hydraulique d'une capacité à 6 mm.	16	Sans objet.
	1	Aspiration des fumées de soudage par poste de travail.	1	Sans objet.
	1	Une presse plieuse hydraulique d'une capacité = ou > 6 mm.	16	Sans objet.
	1	Une Fraise-Scie sur socle avec table d'amener de 3 ml et table de sortie de 2 ml minimum.	16	Sans objet.
	1	Une scie à ruban avec table d'amener de 3 ml et table de sortie de 2 ml.	16	Sans objet.
	1	Un Touret à meuler sur socle avec 2 meules de diamètre 200 mm.	16	Sans objet.
	1	Un « tank », meule à bande, de 75 x 2000 ou 150 x 2000.	16	Sans objet.
	2	Perceuses à colonne cône morse n°3, capacité 28 mm, avec un jeu minimum de foret de 4 à 6.5	16	Sans objet.
	1	Un poste de soudure électrode enrobée.	4	Sans objet.
	1	Un poste MAG.	4	Sans objet.
Outils / Outillages	1	Une visseuse sur accus.	1	Sans objet.
	1	Une perceuse portative électrique ou pneumatique.	1	Sans objet.
	1	Equerre et réglet.	1	Sans objet.
	1	Une meuleuse portative électrique ou pneumatique Ø 125	1	Sans objet.
	2	Serre-joint à pompe 100 cm.	1	Sans objet.
	2	Presses de serrage rapide.	1	Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	16/24

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Un mètre à ruban 3 m,	1	Sans objet.
	1	Un pointeau et marteau de traçage	1	Sans objet
	1	Un trusquin plat de métallier 200 mm	1	Sans objet
	1	Un prolongateur électrique de 4 m minimum.	1	Sans objet
Équipements	1	Rideaux de soudage à lanière Ht 2 m 10 sur portant.	1	Sans objet.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Bouchons anti bruit.	1	Sans objet
Matières d'œuvre		Sans objet.		Sans objet.
Documentations	1	Notice technique d'utilisation des machines.	16	Sans objet
	1	Notice technique d'utilisation de l'outillage individuel.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	17/24



## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Métallier est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>Métallier</b> <b>Arrêté du 24/06/2008</b>		<b>Métallier</b> <b>Arrêté du 22/05/2013</b>	
CCP	Fabriquer des ouvrages plans courants de métallerie	CCP	Fabriquer et poser des ouvrages de métallerie.
CCP	Fabriquer et poser des ouvrages décoratifs composés de métallerie ferronnerie		
CCP	Réaliser des structures métalliques tridimensionnelles	CCP	Réaliser et poser des structures métalliques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	19/24



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
METAL	RE	TP-01278	02	08/06/2013	12/10/2020	21/24



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

